



### CONSIGNES AUX MUNICIPALITÉS SITUÉES EN ZONE ROUGE

Depuis quelques jours, nous sommes en attente de directives claires de la Santé publique pour les municipalités qui se sont retrouvées en zone rouge. Ce matin, en l'absence d'arrêté ministériel et étant donné la tenue de conseils municipaux la semaine prochaine, la FQM conseille à toutes les municipalités et MRC situées en zone rouge et à toutes les autres qui considèrent que la situation commande la prudence, de se réunir selon les modalités qui s'appliquaient au printemps dernier (cliquez [ICI](#) pour l'arrêté ministériel 2020-29). N'ayant pas non plus de directives claires pour les autres activités, nous vous conseillons la prudence et de communiquer avec la santé publique de votre territoire pour toute question.

### BILAN QUOTIDIEN DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE

Aujourd'hui le 2 octobre, le gouvernement a annoncé par communiqué que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 76 273 cas confirmés de personnes infectées au Québec (une hausse de 1 052 cas), 302 personnes sont hospitalisées (hausse de 27), dont 49 personnes sont aux soins intensifs. Aucun décès n'est survenu dans les 24 dernières heures, mais 6 décès survenus entre le 25 et le 30 septembre et 1 décès survenu avant le 25 septembre s'ajoutent, pour un total de 5 857 décès. Les prélèvements réalisés le 30 septembre s'élèvent à 30 948, pour un total de 2 399 143.

Tableau synthèse de l'évolution des données

Date	Cas confirmés	Décès	Hospitalisations	Hospitalisations aux soins intensifs	Prélèvements réalisés
25 septembre	698	1	217 (+18)	45 (+12)	27 380
26 septembre	896	6	216 (-1)	41 (-4)	17 310
27 septembre	750	3 + 1 date inconnue	212 (-4)	37 (-4)	26 366
28 septembre	799	6	247 (+35)	41 (+4)	25 298
29 septembre	838	6	262 (+15)	43 (+2)	33 510

30 septembre	933	8	275 (+13)	46 (+3)	30 948
1 <sup>er</sup> octobre	1 052	0	302 (+27)	49 (+3)	ND

Prendre note que les données sont présentées en fonction de leur jour de saisie. Elles sont extraites à 16 h à la date indiquée et couvrent les 24 heures précédentes. Toutefois, la disponibilité des données sur les prélèvements comporte un délai supplémentaire de 24 heures et celles-ci correspondent au nombre de prélèvements réalisés à la date indiquée.

## POINT DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

Lors d'un point de presse tenu à 13 h, le premier ministre du Québec, M. François Legault, accompagné de la ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, et du directeur national de la santé publique, D<sup>r</sup> Horacio Arruda, a fait le point sur la situation de la pandémie au Québec.

Le premier ministre a indiqué que la situation est très critique au Québec avec plus de 1 000 nouveaux cas et une hausse des hospitalisations et des décès. Il a rappelé l'importance de réduire la propagation du virus et la nécessité des mesures et des fermetures récemment annoncées. Il a réitéré l'importance du respect des consignes sanitaires, notamment de la distanciation de 2 mètres et du respect de la bulle familiale.

Il a ensuite rappelé l'importance de la culture pour son gouvernement, comme en font foi les budgets qui ont été consacrés à ce secteur, mais indiqué que les mesures annoncées sont nécessaires. Afin d'aider le secteur culturel, le premier ministre a annoncé que le gouvernement va rembourser jusqu'à 75 % des revenus moyens de billetterie qui n'auront pu être encaissés en raison des mesures sanitaires, et ce, pour une période de six mois, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 mars 2021. Cette mesure s'appliquera dans toutes les régions compte tenu des restrictions imposées par la santé publique. Le premier ministre a indiqué que cette aide s'ajoute aux 400 M\$ déjà annoncés et porte à près d'un demi-milliard de dollars l'aide gouvernementale accordée au milieu culturel depuis le début de la pandémie.

**Le premier ministre a indiqué que des mesures sanitaires additionnelles seront annoncées lundi concernant les écoles et les sports d'équipe** et a invité d'emblée tous les Québécois à réduire, voire éliminer, dès aujourd'hui tous les contacts à moins de 2 mètres.

Questionné sur une possible prolongation des restrictions mises en place pour 28 jours, le premier ministre a indiqué que des mesures supplémentaires seront nécessaires pour que soit possible une diminution importante de la contamination dans ce délai.

### Précisions concernant les mesures d'aide au secteur culturel

La ministre de la Culture a souligné les efforts remarquables déployés par les artistes et les intervenants du milieu culturel en cette période difficile.

Elle a annoncé que l'investissement additionnel de 50 M\$ vise à aider les organismes culturels qui présentent des spectacles québécois dans les domaines des arts de la scène, de la musique et des variétés ainsi que de la littérature et du conte. Elle a indiqué que l'objectif est de compenser les organismes pour les annulations de spectacles en raison de directives de la santé publique et de permettre la tenue de spectacles au cours des prochains mois malgré un nombre restreint de

spectateurs. Cette mesure vise à donner de la prévisibilité au secteur culturel. Pour y être admissibles, ces organismes devront démontrer que l'aide octroyée aura également été déployée parmi les artistes, artisans, organismes de création et techniciens impliqués dans la production ou le spectacle.

La ministre Roy a indiqué que les cinémas et les institutions muséales privées seront admissibles à la mesure d'aide financière en soutien aux entreprises annoncé le 1<sup>er</sup> octobre dernier par le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

Le communiqué de la ministre de la Culture est disponible [ICI](#).

## **ÉLECTION DE NOTRE COLLÈGUE SCOTT PEARCE AU POSTE DE TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS**

Le président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog, M. Jacques Demers, félicite chaleureusement notre collègue Scott Pearce, maire du Canton de Gore, préfet de la MRC d'Argenteuil et membre du conseil d'administration de la FQM, pour son élection au poste de troisième vice-président de la Fédération canadienne des municipalités.

« Avec Scott, nous pouvons être assurés que les intérêts des régions seront défendus », a déclaré M. Demers.

M. Demers tient à remercier tous les membres de la FQM qui se sont mobilisés et ont appuyé notre collègue.

## **SITUATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Les documents qui suivent présentent, à titre indicatif, un portrait global de la situation dans les centres de services scolaires ou commissions scolaires et les établissements scolaires concernant la COVID-19 en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020, 16 h.

Pour consulter les faits saillants, cliquez [ICI](#).

Pour la liste des écoles, cliquez [ICI](#).

## **POINT DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE DU CANADA**

Lors d'un point de presse tenu ce matin, en compagnie notamment du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, de la ministre du Développement économique et des Langues officielles, Mélanie Joly, et de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la D<sup>re</sup> Theresa Tam, le premier ministre Justin Trudeau a rappelé l'importance du respect des consignes dans le contexte d'une hausse substantielle des cas de COVID-19. Il a rappelé l'utilité de télécharger l'application « Alerte COVID ».

Le premier ministre a rappelé les nombreux investissements du gouvernement fédéral depuis le début de la crise et les programmes créés pour soutenir les travailleurs et les entreprises. Il a annoncé un investissement de 600 M\$ supplémentaires dans le Fonds d'aide et de relance régionale, via les agences de développement économique régionales, afin de soutenir les PME.

Par ailleurs, le premier ministre a abordé la question de la violence contre les femmes. Il a annoncé des investissements de 50 M\$ additionnels pour appuyer les organismes qui donnent des services aux femmes et enfants victimes de violence.

La formation municipale à distance

